

Acte de mariage de PECKRE Pierre Joseph et VIENNE Angélique

[296]x[297]

Le 14^{ème}, après publication de trois bans de mariage sans aucun empêchement entre Pierre Joseph PECQ, âgé de 20 ans, fils de Joseph, sabotier et de Marie Anne HORENS, natif du Quesnoy et y demeurant, d'une part, et Angélique VIENNE, âgée de 21 ans, fille de feu Adrien, tisserand, et de Marie Magdelaine HACHE, native du Quesnoy et y demeurant, d'autre part, ayant les consentements requis de droit, je soussigné prêtre vicaire de cette paroisse, ai célébré leur mariage en présence de Joseph PECQ, père à l'époux, Pierre PECQ, sabotier, oncle à l'époux, Adrien Joseph VIENNE, tisserand et Louis VIENNE, cabaretier, frères à l'épouse, tous demeurant au Quesnoy. La contractante et les témoins ont déclarés ne savoir écrire.